BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Grover Cleveland Knight à Minnie Blakesley ; Alfred L. Juilliet à Jeanne Michel; Jerome P. Christian à Mary Napier; Robert M Bourgeois à Ruth Heitzmann ; Hy Sentmore à Regina Bacchus; Joseph Rochester à Julia Turner; Hy Made à Nelly Montz; Adam Johnson Jr à Viola Pitman; John Davis à Annie Mimms; Alvin W. Skardon à Geneviève Hooper; Peter M. Willet à Hélène Woolfley; Jules E. de Lassus à Haydné De Blanc.

NAISSANCES

Mmes Wm E. Stafford, une fille; Eugène H. Montagnet, un garçon; Wm P. Adams, une fille; Geo Washington, une fille; J. R. Rogillio, une fille; Chester J. Tiller, une fille; Ed Campbell, une fille; Jules Lacoste, un garçon; Martin Weiker, une fille; Robt Jackson, un garçon; Hy Capari, une fille; Geo T. McCloskey, une fille ; Willie H. Cochrane, une fille ; Jas T. Powers, une fille.

DECES.

Henry Wichtenel, 47 ans, 718 Bartholomew ; Frank Plescia, ans, 1124 Musique ; Peter F. Hurel, 43 ans, Dorgenois et Melpomène ; Louis P. Sider, 39 ans, 2218 N. Roman ; Arthur Barnes, 34 ans, 2118 S. Remparts ; Marie Dessomme, 51 ans, Couvent du Sacré Cœur ; Luke Turpean, 62 ans, 2312 N. Prieur, John Thomas, 46 ans, 2420 St-Thomas ; Ed. Anderson, 3 ans, 2825 Plum.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Theo. Dandinger vs V. P. Behan, réclamation de $1250,00 sur des billets.

Barney Cavanaugh Hardware Co vs Wm. G. Day, action en recouvrement de $426,67 sur des billets.

Demandes d'émancipation :

Chas. L. Seamann, Ruth Snaer.

Successions ouvertes :

Joseph Arteight, Harter Lacoste, Mme Louise C. Chapuis, Gus Raymond, Helvia Soniat Dufossat Lavigne.

Santa Oteri vs Mike Naghten, possession d'un local.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADCOCK.

Comparutions :

Joseph Meccolo, larcin et actes de violence ; Louis Guilbeau, actes de violence ; John Bennett, homicide.

Acquittés :

Ernestine Jackson, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Mme Chas E. Braun à John Stouflig, 2 terrains, Jeannette, Leonidas, Monroe et Birch, $2,500!

Lakeview Land Co. à Theo. J. Dimitry, 2 terrains, Julie, Downs, Bidgley et Catina. Correction.

Edward H. Purcell à Adam C. Roser, 2 terrains, Roman, Prieur, Arts et Painters, $875.

3rd District Land Co. Ltd à Vve Eusèbe Bouny, terrain, Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quartier, $75 84.

Edouard Vidaillet et Alfred Demuil, à Wm W. Young, terrain, Miro, Orléans, Ste-Anne et Galvez, $2500.

Mme Lucien Bland à Mutual Bldg and Homestead Ass'n, 2 terrains, Washington, Prytanée, Conery et St-Charles, $4000.

L'acquéreur à Archie D. Bland, même propriété, $4000.

FAITS DIVERS.

Incendie rue Conti.

Un incendie qui a rapidement pris de vastes proportions a éclaté hier soir un peu après neuf heures dans une bâtisse rue Conti, 528, entre Decatur et Chartres, occupée par la Peter Gardner Cooperage Company.

Les pompiers arrivés promptement sur les lieux ont réussi à circonscrire les flammes après une lutte énergique.

Le feu a été premièrement découvert par Barney Cook, le gardien de la tonnellerie qui se trouvait sur le balcon de l'immeuble.

La fumée qui se dégageait de l'étage supérieur a mis le gardien en éveil et une rapide enquête lui a démontré que le feu avait pris naissance dans l'atelier situé dans une cour derrière le bâtiment.

Cook a essayé d'éteindre les flammes et ne pouvant y parvenir, a aussitôt prévenu l'agent Louis L. Hamilton de la police Boylan, qui a fait sonner l'alarme à la boîte No 7.

En arrivant sur les lieux, le sous-chef Lafaux s'est aperçu que les flammes se propageaient rapidement et n'a pas perdu de temps ; il a demandé du renfort en ayant recours à une alarme générale.

Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que les pompiers sont parvenus à pénétrer dans le local, mais une fois les portes enfoncées plusieurs lances furent braquées sur le foyer qui rapidement diminua d'intensité.

La bâtisse a été presqu'entièrement détruite ainsi que le matériel qui s'y trouvait. Les pertes totales s'élèvent à près de $10.000, réparties sur la bâtisse et le stock.

M. Gardner avait, paraît-il, reçu hier une quantité considérable de bois qu'il devait employer à la construction de barils.

Les pertes sont en partie couvertes par une assurance.

Noyé dans le Vieux Bassin.

En se baignant hier matin vers 11 heures dans le Vieux Bassin, à l'intersection de la rue Prieur, George Esnault, un enfant de 10 ans, a disparu sous l'eau et s'est noyé avant l'arrivée des secours.

L'enfant avait quitté le domicile de ses parents vers 9 heures sous prétexte de faire une course et avec quelques camarades de son âge s'était rendu sur le bord du Bassin où l'idée leur vint bientôt de se baigner.

Le petit Esnault savait nager, mais ayant plongé presque à pic il est probable que sa tête a touché le fond avec force et qu'il a été étourdi par le choc. Ses camarades ne le voyant pas remonter à la surface appelèrent au secours et le corps fut repêché quelques minutes plus tard.

Tous les efforts tentés pour le ramener à la vie restèrent infructueux.

Comparution de Rabb.

William Rabb, propriétaire du steamboat d'excursion "Bell of the Bends," contre lequel plusieurs mises en accusation ont été récemment rapportées par le Grand Jury a comparu hier devant le juge Chrétien de la Cour Criminelle de District.

L'inculpé a plaidé non coupable et a été remis en liberté sous 3,000 dollars de caution.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

SUPERBES MAINS ET BRAS.

UNE BEAUTÉ RENOMMÉE DONNE SON SECRET AU MONDE.

Une Prescription Gratuite Que Vous Pouvez Préparer Chez Vous.

Beaucoup de femmes prennent un soin parfait de leur visage et de leurs vêtements et cependant négligent leurs mains. Des mains rudes rouges sont presque aussi peu attrayantes que des dents mal entretenues.

C'est chose simple et facile que de garder vos mains douces et belles. La prescription suivante, que vous pouvez composer chez vous, est fameuse pour le résultat merveilleux instantané qu'on en obtient.

Faites prendre chez votre pharmacien une once de Kmlux Compound. Mettez-la dans une bouteille de deux onces, ajoutez le quart d'une once de witch hazel, remplissez d'eau et secouez bien. Vous serez surpris du résultat quand vous aurez appliqué à vos mains vos bras et votre cou. Les taches de toute sorte disparaissent comme par magie. Rousseurs hâle, rudesse de la peau et des pores cèdent tout de suite à cette application. Ceci est la prescription particulière d'une beauté Parisienne renommée.

Malfaiteur arrêté.

Mme Sam Marcue, propriétaire d'un petit magasin de mercerie 830 rue Decatur a été attaquée hier matin vers 10 heures par un jeune italien qui a pénétré dans son magasin dans l'intention évidente d'y commettre un vol.

Aux cris poussés par Mme Marcue le malfaiteur prit la fuite, mais poursuivi par plusieurs personnes, il ne tarda pas être arrêté rue Royale.

Conduit au poste du Troisième precinct il y a déclaré se nommer Joseph Maccola.

Le prévenu a comparu une heure plus tard devant la cour criminelle de Cité, et après avoir plaidé non coupable, a été placé sous une caution de 250 dollars.

INCENDIE.

Hier matin vers onze heures et demie, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans l'établissement de Joseph Vallet, rue Perdido, 2100. La bâtisse et le contenu ont été entièrement détruits.

TESTAMENT.

Le testament de Joseph Arteight a été ouvert hier matin à la cour civile de district.

Le défunt lègue à sa veuve l'usufruit de ses biens et la nomme exécutrice testamentaire sans caution.

BASE BALL.

New Orleans, 6; Birmingham, 0.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orléans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveché.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE,
St-Philippe pres Roman,
Dimanche, Messes à 6 1|2, 8, et 9 1|2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes à 8 heures 30 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30 ; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benédiction à 4:30 P. M

ST E. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes à 6. 7,30 et à 8 30 pour les enfants. Grand messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à 11 heures.
Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANÇAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes : Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

PECHES—
4 boîtes $1 25, 6 boîtes $2 25
PISTACHES—
Par livre..... 5 à 6c
Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus

(Groupe de l'Alliance Française)

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1911-1912.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"LES ROMANS DE PIERRE LOTI."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1912 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpetuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

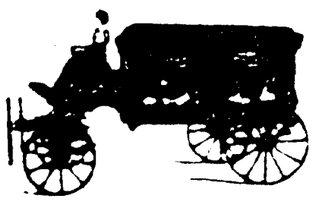

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

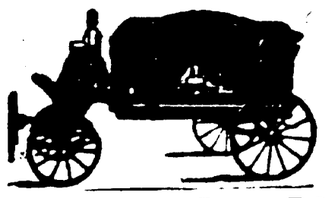

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE HEMLOCK..... 608

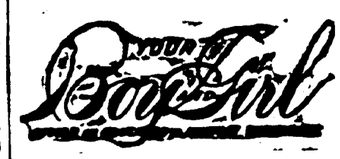

COLLEGE SOULÉ
601 et 607 Rue St-Charles
"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"
Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.
Le Cours Académique prépare les élèves entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lou.
Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.
21 Professeurs. Instruction Personnelle.
Prix d'Enseignement Raisonnables.
Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions.
Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cour d'Anglais ; $5 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et l'Ecriture à la Machine ; $7 par mois pour le Cour de Tenue de Livres Française et de Banque.
GEO. SOULE & SONS.
30sept—1 an—dim

Société Française du 14 Juillet,

1028 RUE ST-PIERRE,
Ecole Gratuite de Garçons.
Ouverture des classes, LUNDI, 18 Sept.
Cours Français et Anglais.
3 sept—3 7 10 14 17

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2
PRIX : Soirs 15, 25, 50c Mats 15, 25, 35c Pas Plus Haut
Le Spectacle Comique.
McFADDEN'S FLATS
Plus Brillant Plus Parfaitement Jamais.
Semaine Prochaine..... BEVERLY
5 sept—51

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7 35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous 75 sous et $1.
J. S. LANDRY
17oct— Surintendant.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 20 Avril 1911
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE, Agents.
No 327 rue Carondelet.
16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.
Steamer LOUIS DOLIVE.
A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Hamparts.
Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p m.
Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.
EXCURSIONS
Dimanches et Mercredis à l'arrivée des char de 7:45 a. m.
$1.00.....Aller et Retour.....$1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.
Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.
St. Tammany Steamship Co.
Phones Main 212 et 1708.
18mai—4m

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO.
Membre de la New Orleans Stock Exchange
N.O. Boîte 112. Nouvelle Orléans Lou

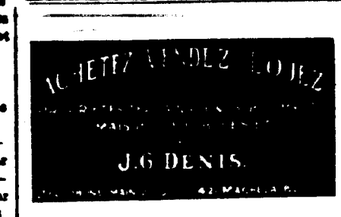

COLLEGE ST-ALOYSIUS,
(Coin des Avenues Rempart et Esplanade.
Sous la Direction des Frères du Sacré-Cœur.
Cours Complets dans les Départements Scientifiques, Commerciaux, Préparatoires et Primaires. Affilié à l'Université Tulane. Ils rouvrent le MARDI, 5 Sept. 1911.
Pour détails s'adresser à FRERE ALPHONSE, Président, ou FRERE ARTHUR, Vice-Président.
16août—1m

UNIVERSITE LOYOLA

Les Départements Littéraire et Scientifique de l'Université Loyola s'ouvriront le Lundi 11 Sept. Pour détails s'adresser à
ALBERT BIEVER, S. J., Président. P. A. RYAN, S. J., Vice-Président.
21 août—1m—ven dim

COLLEGE
—DE—
L'IMMACULÉE CONCEPTION
(JÉSUITES)

Coin des rues Commune et Baronne. - - - Nouvelle-Orléans.
Les Etudes seront reprises Mardi 5 Septembre.
Pour détails s'adresser au Rév. Président JOHN D. FOULKES, S. J.
Ou au Vice-Président, Rév. FREDERIC MACDONNELL, S. J.
17 août—1m—ven dim mar

LISTE DES FRANÇAIS
Recherchés par le
Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Godchaux Building, Nos 306-307

Artigius, Pierre
Bourg, Guillaume
Corneille, Pierre
Clain, Théodore
Cortambert, Anne Richard
Duboste, M
Descauvets, Jean Marie
Lagrange, Mme Vve
Martres, Jean
Mme Marsan, née Bourgues
Mme Mandin, Edouard, née Beynet
Maigné de St-Martin
Rousselle, Pierre
Thomas, Jean Constantin
Colladant, Jacques
Hervet, Pierre
Puyou, Jean
Laucède, Louis
Egly, Calixte
[illegible]—1908

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, Municipal Office Building, rues Carondelet et Lafayette—Les écoles publiques s'ouvriront pour la session 1911-1912 le Lundi, 25 sept., à 9 heures a. m.

Les commençants et les élèves qui sont à l'école depuis sept ans doivent présenter des certificats de vaccination faite avec succès.

L'examen d'élèves conditionnés pour les écoles supérieures et des postulants aux écoles normales et supérieures aura lieu pendant la semaine commençant le 18 sept. 1911.

Les principaux et les professeurs des écoles normales et supérieures doivent se rapporter pour l'exercice de leurs fonctions le Lundi, 18 Sept. 1911.

Les principaux et vice-principaux sont enjoints de se présenter devant le surintendant Samedi, le 23 Sept., à 10 a m. à l'Ecole Supérieure des Garçons.

J. M. GWINN, Surintendant.
31août—1m

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. Bureau de la Bâtisse Municipale, Nouvelle-Orléans.

Pour la commodité des patrons des écoles publiques, des centres de vaccination gratuite ont été établis comme suit :

Ecole McDonogh No 14, avenue Peters et rue Celeste—4, 5, 6, 7 sept., pour les enfants blancs ; 8 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole John G. Parham, rues Columbus et N. Robertson—11, 12, 13 sept., pour les enfants blancs ; 14, 15 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole McDonogh No 4, rues Alex et Bermuda—19, 20, 21 sept., pour les enfants blancs ; 22 sept., pour les enfants de couleur.

Les inspecteurs médicaux du Conseil des Ecoles seront aux endroits susdésignés entre les heures de 9:30 et 11:30 a. m. aux dates spécifiées pour vacciner les enfants.

J. M. GWINN, Surintendant.
19 août—1m

la jeune fille laissa déborder son mépris.

—Assez de comédie, madame, je sais que vous trompez indignement mon père avec le métis Juarez....

—Vous êtes folle !....

—Si peu folle, que je suis certaine que vous accepterez les conditions que je viens vous dicter, et, soyez bien convaincue que si vous refusez de les exécuter, je n'hésiterai pas, moi, à mettre votre mari au courant...

—Il ne vous croira pas !....

—Même si je lui montre certaine lettre.... adressée par vous à son régisseur, lettre dans laquelle vous racontez la comédie jouée pour faire renvoyer M. de Belmont ?

Sans s'émouvoir des regards sinistres que lui lançait la Brésilienne, Juliette, avec le plus grand calme, continua :

—Ayant pensé que vous et votre complice ne reculeriez devant rien pour rentrer en possession de cette lettre, je l'ai mise en lieu sûr afin d'avoir, contre vous et lui, une pièce à conviction.... une preuve indéniable qui me permettra de vous imposer mes volontés.

Ne sachant pas où sa belle-fille voulait en venir et ce qu'elle exigeait d'elle, Mme Staat se renferma dans un silence prudent, se réservant d'agir suivant les événements.

La Vierge des Palmiers poursuivit :

—Je vois que nous commençons à nous comprendre et je suis certaine que vous ne me forcerez pas à avoir recours aux pires extrémités.

Ce que vous allez faire, le voici en deux mots :

Vous vous chargerez d'exiger de votre complice qu'il quitte dans le plus bref délai, non seulement la plantation, mais encore le pays....

Il lui sera facile de trouver un prétexte pour expliquer son brusque départ.

A cette condition seule, je consentirai à cacher à mon père l'horrible vérité.

En comédienne consommée, Manuéla avait transformé l'expression de son visage et ce fut d'une voix que l'émotion semblait faire trembler, qu'elle répondit :

—Vous avez raison, Juliette, et je me conformerai à ce que vous venez de m'ordonner.... J'obligerai M. Juarez à partir.... J'ai été bien coupable.... mais vous m'avez ouvert les yeux et par ma conduite j'essaierai de racheter le passé.

C'est à vous que je devrai de rentrer dans la voie que je n'aurais jamais dû quitter, et je me rendrai digne de l'affection que votre père m'a vouée.

Après ces paroles, Mme Staat, comme incapable de dissimuler ses sanglots, s'enfuit sans que la fille du planteur essayât de la retenir.

Dès qu'elle fut assez loin pour être certaine de ne pas être vue, son attitude subitement changea.

Ses yeux lancèrent des éclairs, et de sa bouche crispée par une folle colère, un flot d'injures partit à l'adresse de Juliette.

Sans perdre de temps, sans même songer à l'imprudence qu'elle commettait, elle se dirigea vers l'habitation du métis.

Celui-ci nonchalamment étendu sur un rocking-chair fumait un excellent cigare, tout en dégustant une boisson fraîche.

En apercevant sa maîtresse, il se leva précipitamment et s'avança vers elle, les bras tendus :

—Comment, toi ici, mon adorée !..... Quelle surprise.... quel bonheur !....

Mais devant la mine bouleversée de la jeune femme, il ne put retenir un cri.

—Qu'as-tu ?.... Qu'est-il arrivé ?....

Tout d'un trait, Mme Staat lui raconta l'explication qu'elle venait d'avoir avec sa belle-fille.

—Elle me paiera cher l'humiliation qu'elle m'a infligée, vociférait-elle, je veux une vengeance éclatante, complète.

Devant ce débordement de paroles, Juarez était resté maître de lui.

—Ce n'est que cela ? fit-il, en enveloppant dans ses bras la superbe créature.... Ne te désole pas, ma Manuéla, nous mettrons à la raison cette péronnelle et son imbécile de père.... Compte sur moi, sur mon amour, pour mener à bien mon fameux projet. Il a marché depuis l'autre jour, et des événements nouveaux vont me permettre de le mettre à exécution plus tôt que je ne le pensais.... Ah ! nous serons bien vengés, je te le jure, tu verras !....

—Mais cette lettre.... cette lettre.... Tu ne comprends donc pas que ma détestable belle-fille nous l'a volée, c'est une arme terrible qu'elle possède contre moi et aussi contre toi....

—Quand j'aurai exécuté mon plan, nous n'aurons plus à redouter aucun danger.

Tu me donnes carte blanche, n'est-ce pas ? Je puis agir à mon gré ?

—Oui, c'est entendu.... Mais Juliette exige que tu quittes Cayenne....

—Ah ! conforme-toi à son désir, gagne seulement un peu de temps.

Continue à jouer vis-à-vis d'elle la petite comédie du repentir... Dis-lui que je vais chercher le prétexte au départ qu'elle exige .... Encore une fois, fais appel à toute ta patience, nous touchons au but.

Réconfortée par les paroles de son amant, la Brésilienne, après l'avoir longuement embrassé, reprit le chemin de sa maison, pensant qu'il allait falloir se trouver en face de celle qui l'avait si outrageusement le jour même humiliée.

XI

L'ATTAQUE

Un mouvement inusité régnait à cette heure tardive (dix heures venaient de sonner) dans le baraquement réservé aux forçats qui travaillaient sur la plantation de M. Staat.

A la lueur d'une torche plantée en terre, le Taureau donnait ses dernières instructions à cinq hommes groupés autour de lui.

—Vous m'avez bien compris, leur disait celui que Guy avait si rudement corrigé quelque temps auparavant.

Le rendez-vous est pour onze heures au bois des palmiers, devant le pavillon du régisseur.... Nous devons nous y rendre séparément.... Là, le Juarez vous remettra des armes et la moitié de la somme convenue, six mille francs, soit mille balles pour chacun de nous.

—Si c'était seulement pour la galette, sûr que je ne tenterais pas le coup....mais il y a la fille de l'air au bout.... dit l'un des bandits, le jeu en vaut bien la chandelle.

—Il ne s'embête pas, M. le régisseur, ajouta cyniquement un autre, faire tuer deux pantes pour douze mille balles.... sans rien risquer, ça lui rapportera gros, car une fois le père et la fille refroidis, il lui restera la belle Manuéla et les pépettes.

—Alors tout pour lui et un os à ronger pour nous autres, fit observer le "Grêlé", dit la Terreur de la Chapelle, un condamné à perpétuité qui n'avait échappé à la guillotine que grâce à l'indulgence d'un jury timoré.

Il fut interrompu par un formidable juron du Taureau qui, frappant du pied, répliqua brutalement :

—Ah ça ! vous autres, quand aurez-vous fini de rouspéter ? Assez de discours c'est à prendre ou à laisser.

Comment ! quand une occasion unique se présente, vous flanchez .... Vous faites la petite bouche .... Eh bien, mes gaillards, à votre aise, croupissez donc ici, je me passerai facilement de votre aide, je ferai le coup sans vous.

—Ne t'emballe pas, Taureau, c'que nous t'en disons c'est pour causer.... faut bien défendre ses intérêts, n'est-ce pas.

Nous sommes tout oreilles.... dégoise-nous la chose maintenant.

—Puisque vous voilà raisonnables.... Ecoutez-moi bien, faites silence et ouvrez vos écoutilles.

En quittant le Juarez, nous devrons nous rendre à l'habitation du colon, qui s'y trouve seul avec sa fille.

A cette heure, les domestiques sont rentrés dans leurs cases, assez éloignées, pour qu'ils ne puissent rien entendre de ce qui se passera chez le colon.

La Brésilienne a offert au nègre et à Maya, qui couchent dans la cambuse et pourraient seuls nous embêter, une bouteille de tafia additionnée d'un narcotique.

Ils dormiront comme deux souches quand nous arriverons, et nous n'aurons rien à craindre de ce côté.

Faut pas se plaindre, on nous a tout mâché, tout préparé, vous n'avez plus qu'à avaler....

Une fois la porte enfoncée, ce sera un jeu d'enfant.

Nous surprenons le vieux et sa fille dans trois mouvements, nous leur faisons passer le goût du pain.

Le coup fait, il ne nous est pas défendu de voir s'il y a quelque rabiot à fricoter : ensuite nous allons retrouver Juarez qui nous attendra avec un canot et nous remettra le restant de la galette.

Il y a en rade un caboteur qui nous prendra à bord. Le métis nous y a retenu nos places. Il nous a assez vus, cet homme, et ne demande qu'à nous embarquer.

Alors, vogue la galère..... avec chacun deux mille balles en poche, nous pourrons voir venir les événements, et quand nous aurons pris le large, je vous dirai mon idée. C'est un plan de première qui nous permettra de vivre comme des princes et de nous consoler du temps perdu dans cette île de malheur.

A continuer